

EN RÉPONSE À L'ATTAQUE AMÉRICAINE SUR LES SITES NUCLÉAIRES

L'Iran lance des missiles sur des bases américaines

P11



PALAIS DES EXPOSITIONS

Le président de la République inaugure la 56e édition de la FIA

P3

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS

Vers l'acquisition de 80 drones de détection précoce

P2

Hand/Mondial U21- 2025/ Coupe du président (Gr.II)

L'Algérie s'impose face aux Etats-Unis (26-20)

P9

SÉCURITÉ
SOCIALE7 400
médicaments
remboursables
en Algérie

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Ben Taleb, a indiqué, hier lors de sa réponse aux interventions des membres du Conseil de la nation sur le projet de loi modifiant et complétant la loi n°83-11 relative aux assurances sociales, que le nombre de médicaments remboursables selon les statistiques de l'année 2024, que l'Algérie compte 7 400 médicaments remboursables pour l'année 2024, dont 5 244 dénominations commerciales actuellement prises en charge. Il a précisé qu'il existe des médicaments isolés non remboursables, et que c'est au médecin traitant de prescrire ceux qui sont éligibles au remboursement. Il a ajouté que ce remboursement représente 61 % des dépenses de prise en charge sanitaire du Fonds national des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). Dans ce contexte, le ministre du Travail a indiqué que ces chiffres témoignent de la solidité de la couverture sociale en Algérie, révélant que le taux de remboursement des médicaments dépasse la moyenne exigée à l'échelle mondiale.

Concernant le projet de loi sur les assurances sociales, il a affirmé que cet amendement s'inscrit dans le cadre de «la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la place de la femme travailleuse, notamment en lui permettant de concilier entre vie professionnelle et vie familiale, tout en préservant sa dignité».

Ce projet de loi «à dimension humaine et sociale» renferme «des dispositions au profit de la femme travailleuse qui met au monde un enfant atteint d'un handicap, d'une malformation congénitale ou d'une maladie grave nécessitant un accompagnement ou une intervention médicale», a-t-il expliqué. Après avoir rappelé que les Constitutions successives de l'Algérie avaient «consacré les droits des travailleurs à la protection sociale, M. Bentaleb a précisé que «la sécurité sociale accorde aux femmes travailleuses pendant leur congé de maternité une indemnité équivalente à 100% de leur salaire, dépassant ainsi de nombreux pays où les femmes ne bénéficient d'aucune indemnité ou n'ont droit qu'à une indemnité partielle».

La sécurité sociale assure aussi «le remboursement des frais des soins et des médicaments avant et après l'accouchement», en plus d'autres mesures comme «les heures d'allaitement payées», a-t-il ajouté. Et de préciser que le nombre de bénéficiaires des indemnités journalières de maternité avait «augmenté considérablement», passant de «94.000 bénéficiaires en 2013, avec 9,8 milliards de dinars de dépenses, à 131.000 bénéficiaires en 2024, avec 26,5 milliards de dinars de dépenses». De son côté, la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale à l'APN a salué «les nouvelles mesures» prévues dans le projet de loi portant prolongation du congé de maternité, qualifiant ce texte de «nouveau jalon dans le cadre de l'amélioration des prestations sociales au profit des salariés en général et des femmes en particulier».

R.N

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS

Vers l'acquisition de 80 drones
de détection précoce

Ces 80 drones, qui s'ajoutent aux 35 appareils déjà distribués dans plusieurs wilayas, seront utilisés pour des opérations de surveillance aérienne et de détection précoce des foyers potentiels d'incendie, notamment à proximité des pistes forestières et des zones difficiles d'accès.



Échaudées par les précédents incendies des étés 2021 et 2022 qui ont provoqué des pertes humaines, les autorités ont décidé de doter la direction des forêts et la protection civile de moyens adéquats pour s'épargner ces scénarios catastrophes. Pour cause, pas moins de 80 drones seront acquis «dans les prochains jours» dans le cadre du renforcement des moyens de prévention des feux de forêts à travers le pays, a indiqué, dimanche à Skikda, le directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria, en marge d'une manœuvre régionale de simulation d'un incendie.

Ces 80 drones, qui s'ajoutent aux 35 appareils déjà distribués dans plusieurs wilayas, seront utilisés pour des opérations de surveillance aérienne et de détection précoce des foyers potentiels d'incendie, notamment à proximité des pistes forestières et des zones difficiles d'accès, a-t-il ajouté, dans une déclaration à l'APS.

Il a également souligné que dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les feux de forêts, la DGF a «ouvert et aménagé plus de 5.000 km de pistes forestières sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre de son plan national de lutte contre les incendies de forêts pour l'année 2025».

Auparavant, la Direction générale de la Protection civile a organisé un exercice régional de grande envergure simulant un feu de

forêt dans la commune d'Ouled Attia (extrême-ouest de la wilaya de Skikda) dans le cadre du plan d'action annuel de ce corps constitué, afin de préparer au mieux les éventuelles opérations de lutte contre les flammes et renforcer la coordination entre les différents secteurs concernés.

La manœuvre a été supervisée par le Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mahmoud Djamaâ, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaâd, le wali de Skikda, Said Akhruf, et les autorités civiles et militaires.

M.Djamaâ a indiqué, dans une déclaration à la presse, que l'objectif de cette manœuvre est d'«évaluer la capacité des différents intervenants à réagir rapidement, d'autant que cette manœuvre a donné lieu à l'intervention de la protection civile, de l'Armée nationale populaire, de la Sûreté et la Gendarmerie nationales». Il a souligné l'importance de tels exercices pour tester l'efficacité des moyens mis en œuvre et réaliser une harmonie entre tous les intervenants avec pour objectifs suprêmes de protéger nos forêts, et d'assurer la sécurité des citoyens et des biens publics.

Pour sa part, le commandant Nassim Ber-

naoui, sous-directeur de l'information et de la sensibilisation à la direction générale de la protection civile, a indiqué que cet exercice «s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions de formation et d'exercices théoriques et pratiques visant à renforcer les capacités d'intervention et à élever le niveau de préparation face aux incendies de forêts, tout en évaluant l'efficacité de la coordination entre les intervenants, qu'il s'agisse d'actions au sol ou par voie aérienne, ce qui permet une intervention rapide et efficace».

Le scénario de la manœuvre exécutée à Skikda a consisté à simuler un incendie de grande ampleur dans une zone forestière située sur les hauteurs de la commune d'Ouled Attia, et s'étendant jusqu'à la commune voisine d'El Milia (Jijel).

L'exercice a donné lieu à une intervention immédiate des moyens terrestres régionaux et des moyens aériens (drones, hélicoptères et avions bombardiers d'eau de petite et de grande taille, a ajouté le commandant Bernaoui, précisant que plus de 120 véhicules d'intervention, 8 colonnes mobiles de plusieurs wilayas, la colonne de l'unité nationale de formation et d'intervention de la Protection civile, 6 hélicoptères et 5 avions de la Protection civile et de l'Armée nationale populaire ont été déployés lors de cette manœuvre.

Ali.C

CONSTANTINE

La 3ème édition du "WebExpo El Djazair" du 25 au 28 juin

La ville de Constantine abritera, du 25 au 28 juin au Complexe culturel Ahmed Bey (Zénith), la 3ème édition du salon international "WebExpo El Djazair 2025", ont indiqué, hier, les organisateurs de cette manifestation. Organisée sous le slogan : "Algérie numérique : innovation-connectivité-transformation", le WebExpo El Djazair verra la participation de plus de 60 exposants entre start-ups, incubateurs d'entreprises, structures publiques et privées, ainsi que de trois sociétés étrangères représentant plusieurs pays», a indiqué Amir Alia, directeur de

BridgeCom, organisateur de l'événement, dans une déclaration à l'APS. Il a également affirmé que le salon, qui devrait attirer plus de 10.000 visiteurs durant les quatre jours de la manifestation, est "un événement attendu dans le domaine de l'innovation technologique, de l'entrepreneuriat numérique et de la transformation numérique". L'objectif de la manifestation consiste à soutenir l'innovation numérique et à promouvoir l'utilisation de technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle (IA), la cybersécurité et l'économie financière techno-

logique, ainsi qu'à renforcer les liens entre les universités, les entreprises et les investisseurs, a ajouté M. Alia. Un "WebExpo Summit", dédié aux conférences et aux rencontres scientifiques autour des défis de la numérisation, un "Startup Space" où seront présentés des projets de start-ups, et un "Arena Gaming", pour les amateurs de jeux électroniques et de culture numérique pour les jeunes, seront mis sur pied au cours du salon, selon la même source.

L'événement verra le lancement de l'initiative "Caravanes du

futur" qui vise à diffuser la culture numérique et à sensibiliser à l'importance du paiement électronique, organisée sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, et de la wilaya de Constantine. Le programme comprend également des workshops, des master class et des rencontres entre professionnels et start-ups qui permettront de renforcer les opportunités de partenariat et de développer l'écosystème numérique national.

R.N

PALAIS DES EXPOSITIONS

Le président de la République inaugure la 56e édition de la FIA

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a inauguré, lundi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), la 56e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), placée sous le thème "Pour une coopération mutuelle et durable". Le président de la République a entamé sa visite par le stand du Sultanat d'Oman, invité d'honneur de cette édition de la FIA.



Il était accompagné du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais Bin Mohammed Al Yousef, et de membres du Gouvernement.

Le choix du Sultanat d'Oman comme invité d'honneur pour cette édition découle de la dynamique que connaissent les relations algéro-omanaises, notamment suite aux récentes visites entre les dirigeants des deux pays qui ont été couronnées par la signature de plusieurs accords de coopération bilatérale. Le président de la République a également visité le stand de l'Etat de Pales-

tine qui participe avec son patrimoine populaire matériel et immatériel ancestral. Le président de la République a aussi visité le stand de l'Algerian General Mechanics (AGM-Holding), unité de Sidi Bel Abbès, où il a reçu des explications détaillées sur les capacités productives de cette société spécialisée dans le matériel agricole.

R.N

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie réitère son appel ferme à un cessez-le-feu immédiat

L'Algérie a réitéré, dimanche à New York, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, son appel "ferme" à un cessez-le-feu immédiat, à la reprise des négociations, et à un engagement sincère de toutes les parties concernées à trouver une solution pacifique et négociée à la question nucléaire iranienne. Dans son allocution lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur le thème "Menaces contre la paix et la sécurité internationales", M. Bendjama a souligné que "le monde, particulièrement le Moyen-Orient, ne peut supporter une nouvelle guerre", déplorant l'escalade préoccupante de la situation dans la région, qui pourrait entraîner vers un scénario catastrophique. "Au moment où la communauté internationale s'est réunie et était unie pour trouver les moyens d'apaiser les tensions, la situation s'est considérablement détériorée hier, aggravée par les frappes américaines qui ont ciblé les installations nucléaires iraniennes", a-t-il dit. M. Bendjama a exprimé "la profonde préoccupation de l'Algérie et ses vifs regrets face à cette

escalade dangereuse, qui a gravement compliqué la situation sécuritaire et exposé la région toute entière à des risques sans précédent dont les conséquences pourraient être incontrôlables", avertissant que "la remise en cause du système international de sécurité nucléaire constitue une menace grave non seulement pour la stabilité régionale, mais aussi pour la paix et la sécurité mondiales". Le diplomate algérien a estimé que "le ciblage d'installations nucléaires soumises aux garanties internationales sape considérablement l'intégrité et la crédibilité du système international de non-prolifération", soulignant à cet égard que "le cadre juridique qui garantit la sécurité des installations nucléaires est clair, global et contraignant, et que l'existence de ce système et de ce cadre juridique garantit en soi les plus hauts niveaux de sécurité, d'intégrité et de protection de ces installations". Il a rappelé à ce propos, la résolution de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui stipule explicitement que "toute attaque armée ou toute menace visant des installations nucléaires à usage paci-

fique constitue une violation des principes de la Charte des Nations Unies, du droit international et du Statut de l'Agence". Il a ajouté, dans ce contexte, que "ces décisions demeureront en vigueur et entièrement applicables à cette situation et il ne faut en aucun cas s'attaquer aux structures nucléaires. Le respect de la légalité internationale n'est pas un choix mais un devoir contraignant dont la responsabilité incombe à tous les pays membres". L'Algérie a réaffirmé par la voix de son délégué à l'ONU, "son appel ferme à un cessez-le-feu immédiat, au retour à la table de négociation et à un engagement sincère de toutes les parties concernées à trouver une solution pacifique négociable de la question nucléaire iranienne y compris la levée des sanctions". M. Bendjama a rappelé l'énoncé clair de la Charte des Nations Unies selon lequel "tous les pays doivent concourir au règlement de leurs contentieux internationaux par des voies pacifiques". Qu'attend le Conseil de sécurité, quelle responsabilité lui incombe-t-il et que reste-t-il à la diplomatie, s'est interrogé le représentant de

l'Algérie, soulignant que "nous assistons aujourd'hui à une régression profonde et dangereuse où la guerre est devenue la négation de la diplomatie et de la politique par tous les moyens, cette diplomatie qui a toujours été considérée comme l'outil essentiel premier de règlement des conflits est aujourd'hui contrainte de se soumettre et de s'effacer pour permettre à la force de s'imposer". "Qu'en est-il des négociations et des accords, de l'essence des Nations Unies, de sa Charte, de ses principes, du droit international", s'est-il encore interrogé. "Autant de questions qui sont négligées, niées, prises à la légère voire discréditées". Il a réaffirmé la position de l'Algérie, soulignant que "le seul moyen d'aller de l'avant est le retour à la diplomatie dans le cadre de la légalité internationale, des principes de la Charte de l'ONU et du règlement pacifique des conflits". "Nous devons tirer des enseignements de l'histoire douloureuse de la région qui montre que les solutions militaires n'ont jamais réussi à résoudre les défis complexes auxquels la région est confrontée".

R.N

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

5 individus placés en détention provisoire pour adhésion un groupe terroriste à Illizi

Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a ordonné le placement en détention provisoire de cinq (5) individus activant au sein d'un groupe terroriste pour tentative d'assassinat, trafic de substances psychotropes, trafic d'armes et blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé, indique un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes de terrorisme et la criminalité transnationale, la section de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée a traité une affaire relative à un groupe terroriste composé de cinq individus à Illizi", a précisé la même source. "L'opération a permis la saisie d'une quantité de substances psychotropes de type Prégabaline, estimée à 1.238.445 capsules, de deux armes à feu de type (FMPK), 1516 balles réelles (FAL), quatre chargeurs de munition, quatre appareils de télécommunication sans fil. Deux véhicules (4X4) ont également été saisis dans ce cadre", selon la même source. A l'issue de l'enquête préliminaire menée par le Service régional de la police judiciaire relevant de la sécurité de l'Armée de Quargla, les cinq suspects ont été arrêtés, selon le communiqué. "En date du 22 juin 2025, et après avoir été présenté devant le parquet de la République, une information judiciaire a été ouverte à l'encontre des suspects pour adhésion et participation à un groupe terroriste, trafic de substances psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel organisé, tentative d'assassinat, trafic d'armes présentant une menace pour la sécurité nationale et distribution, importation de munition de première catégorie sans autorisation, transport de matériel de guerre, d'armes et de munition de première catégorie, et pour délit de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé", selon la même source. "Après interrogatoire des accusés, le juge d'instruction a ordonné le placement des quatre mis en cause en détention provisoire", selon le communiqué.

R.N

APN

Adoption du projet de loi fixant les règles d'exploitation des plages

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, le projet de loi fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages et ce, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'institution parlementaire, M. Brahim Boughali. Ont assisté à la séance plénière, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, et la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaoutar Krikou. Le projet de loi renferme de nouveaux amendements visant à "améliorer la qualité des prestations touristiques balnéaires, en exigeant des opérateurs souhaitant bénéficier de concessions en la matière d'avoir des qualifications dans les domaines du tourisme et des loisirs". Parmi les principales propositions figure "l'obligation d'élaborer un plan d'aménagement pour chaque plage autorisée à la baignade, comme outil juridique permettant d'organiser l'exploitation de ces espaces".

R.N

GESTION DES DÉCHETS À L'HORIZON 2030

Sonatrach se donne une feuille de route

Le groupe Sonatrach a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle visant à optimiser la gestion des déchets à horizon 2030. L'annonce a été faite à l'issue d'une rencontre-débat présidée par le P-dg du Groupe, M. Rachid Hachichi, au siège de la direction générale de Sonatrach, en présence de quelque 150 cadres et responsables de différentes structures de l'entreprise, indique le communiqué.

La feuille de route s'inscrit dans le cadre de sa politique HSE et en application de la nouvelle loi n° 25-02 relative à la gestion, au contrôle des déchets, ainsi que dans l'alignement stratégique de SONATRACH avec ses objectifs environnementaux. Elle vise notamment la réduction des déchets à la source, l'optimisation des processus de tri, de collecte, de stockage et d'élimination, tout en développant une approche systématique de valorisation des déchets dans le cadre de l'économie circulaire.

La rencontre a permis ainsi d'engager un échange riche et constructif autour des enjeux liés à l'optimisation de la gestion des déchets générés par les diverses activités de Sonatrach. Elle traduit également la volonté du Groupe de s'inscrire dans une logique de consommation et de production durables, tout en renforçant ses efforts de réduction de l'empreinte environnementale et d'accélération de la transition vers une économie circulaire. Les échanges ont porté sur le diagnostic des pratiques actuelles de gestion des déchets au sein des installations de l'entreprise, l'identification des écarts techniques, organisationnels, logistiques et réglementaires, ainsi que le partage des expériences, des bonnes pratiques et des innovations en matière de traitement, de recyclage et de valorisation.

R.E

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

Des résultats "encourageants" enregistrés depuis le début de l'opération

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a indiqué, dimanche dans un communiqué, avoir enregistré des résultats "encourageants" depuis le début de la campagne moisson-battage 2024-2025 d'après l'évaluation préliminaire effectuée par les équipes qui se sont déplacées dans nombre de wilayas de production céréalière. Les données recueillies ont été présentées lors d'une réunion de travail présidée par le ministre du secteur, M. Youcef Cherfa, en présence des cadres ayant effectué des sorties sur le terrain la semaine dernière. Lors de cette réunion, les équipes de travail ont présenté des rapports détaillés sur les conditions de déroulement de la campagne moisson-battage et l'avancement de l'opération et une évaluation préliminaire de la production et du rendement à l'hectare. La campagne moisson-battage, qui a débuté à travers les différentes wilayas du pays, se déroule dans de bonnes conditions, des résultats encourageants ayant été enregistrés jusqu'à présent, a souligné le ministère, assurant que les équipes resteront mobilisées sur le terrain jusqu'à l'achèvement de l'opération.

R.E

ALGÉRIE-OMAN

Les opportunités d'investissement passées en revue

Parmi les projets d'investissement abordés figure le projet de création d'une ligne maritime de transport de marchandises entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, actuellement à l'étude, à travers une analyse de faisabilité économique, conduite par le Groupe algérien de transport maritime (Gatma), en partenariat avec le groupe omanais "Asyad Group" ainsi que du projet d'industrie automobile, fruit d'un partenariat entre le groupe "Hyundai Motors" et des investisseurs algériens.

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPi) Omar Rekkache a reçu, dimanche à Alger, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement du Sultanat d'Oman, Qais Bin Mohammed Al Youcef, accompagné de l'ambassadeur du Sultanat d'Oman à Alger et d'une délégation d'hommes d'affaires, avec lesquels il a examiné les opportunités d'investissement et de partenariat dans plusieurs secteurs, a indiqué un communiqué de l'AAPi. La rencontre a été l'occasion de renforcer la coopération entre les deux organismes chargés de la promotion de l'investissement dans les deux pays et d'échanger les expertises en matière d'amélioration du climat des affaires et d'accompagnement des projets d'investissement dans différents secteurs économiques, a-t-on précisé. Les deux parties ont également abordé les résultats de la coordination en cours entre l'AAPi et l'organisme omanais "Oman Investment Authority", dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum d'entente signé entre les deux parties, à la suite de la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman en octobre passé.

Les discussions ont porté sur les voies et moyens de soutenir la coopération bilatérale en matière d'échange d'informations et d'opportunités d'investissement, et de leur concrétisation sur le terrain, compte tenu du rôle axial que joue l'AAPi, dans le dispositif de promotion de l'investissement en Algérie. M. Rekkache a présenté, à cette occasion, un exposé détaillé sur l'état d'avancement des intentions d'investissement exprimées par des opérateurs omanais en Algérie, dans le cadre du suivi



de la mise en œuvre des recommandations issues des visites officielles échangées entre les dirigeants des deux pays. Parmi les projets d'investissement abordés figure le projet de création d'une ligne maritime de transport de marchandises entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, actuellement à l'étude, à travers une analyse de faisabilité économique, conduite par le Groupe algérien de transport maritime (Gatma), en partenariat avec le groupe omanais "Asyad Group". Il a été également question du projet d'industrie automobile, fruit d'un partenariat entre le groupe "Hyundai Motors" et des investisseurs algériens, visant la production de véhicules de tourisme et utilitaires, avec des prévisions de création d'un nombre important d'emplois.

Dans le secteur de la pétrochimie, les discussions ont porté sur un projet en cours de concertation entre Sonatrach et le groupe omanais "Subail Bahwan", relatif à l'extension de l'usine d'ammoniac et d'urée à Oran, dont les aspects techniques sur les modalités de mise en œuvre sont actuellement à l'étude. Les échanges ont également porté sur un projet de fonderie d'aluminium, lancé par l'investisseur omanais Saad Al-Hajri, après finalisation de l'étude technique, en proposant l'attribution d'une assiette foncière dans la zone industrielle de Bellara (Wilaya de Jijel). Les deux parties ont également abordé le projet de création d'une flotte de pêche algéro-omanaise, proposé par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural

et de la Pêche, en vue de la mise en place d'une société spécialisée dans la pêche maritime, relevant d'un groupe public en partenariat avec une partie omanaise. Lors de cette visite, le ministre omanais s'est rendu au guichet unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, où il a reçu des explications sur son fonctionnement et les services fournis aux investisseurs. A l'issue de la rencontre, MM. Rekkache et Qais Bin Mohammed Al Youcef se sont félicités du niveau de coopération atteint, et ont souligné leur volonté de poursuivre la coordination afin de renforcer les partenariats concrets et d'accélérer la concrétisation des projets prioritaires, au service du développement économique des deux pays.

Synthèse : S.A.K

AFRIQUE

Le commerce intra-africain peut booster la croissance économique

La Banque mondiale (BM) a estimé, dans son dernier rapport, que le renforcement du commerce intra-africain et l'amélioration des infrastructures de transport sur le continent pourraient contribuer à augmenter sensiblement les niveaux d'exportation, tout en boostant la croissance économique de l'Afrique de plus de 2%. Intitulé "L'Afrique du XXI^e siècle : gouvernance et croissance", le rapport souligne qu'une série de réformes approfondies alliant facilitation du commerce intra-africain, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), et renforcement des infrastructures de transport, notamment les routes reliant les pays du continent, per-

mettraient à l'Afrique d'accroître son produit intérieur brut (PIB) de 2,27 %. D'après les prévisions de la Banque mondiale, de telles réformes permettront également aux pays africains d'augmenter leurs exportations globales de 14,8% en moyenne et les exportations intra-africaines de 88,18%, ce qui montre que ces réformes sont cruciales pour soutenir la dynamique économique africaine et renforcer la place du continent dans l'économie mondiale, souligne le rapport. Selon la Banque mondiale, le seul renforcement du commerce intra-africain dans le cadre d'accords commerciaux comme celui de la ZLECAf, sans remédier aux insuffisances en matière d'infrastructures, apportera des gains limités.

Les exportations globales n'augmenteraient que de 3,41% et les exportations intra-africaines de 34,68% seulement, tandis que la croissance économique ne progresserait que de 0,64%, explique le rapport. Concernant l'Algérie, le rapport estime que davantage de facilitations pour le commerce continental à travers la mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf et une exploitation optimale des infrastructures de transport la reliant aux différents pays du continent, lui permettront d'augmenter son commerce avec les pays africains de plus de 133%, de hisser ses exportations de 14,42% et de booster sa croissance économique de 2,22%.

R.E



SÉTIF

832 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique



Pas moins de 832 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique à travers la wilaya de Sétif dans le cadre des efforts de soutien au développement local, apprend-on dimanche de la direction des services agricoles (DSA).

Ces raccordements qui font partie d'un programme visant la desserte de 938 exploitations ont nécessité la

réalisation d'un réseau électrique de 455,9 km de long à travers les 60 communes de la wilaya pour un coût global du projet d'environ 3,1 milliards DA, a précisé à l'APS le responsable de cette direction, Mohamed Bouleftat. Le même responsable a souligné que les opérations de raccordement restent poursuivies à travers la wilaya, précisant que 57 exploitations sont

actuellement en cours de raccordement, 21 autres au stade d'étude de réalisation et 28 autres n'attendent que la désignation des entreprises de réalisation. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat de soutien aux agriculteurs et de développement de l'activité agricole de sorte à consolider la sécurité alimentaire nationale, a précisé le même res-

ponsable ajoutant que cela encourage la fixation des agriculteurs dans leurs régions d'activité et génère des emplois dans les communes à vocation agricole. La wilaya de Sétif a franchi d'importants pas dans le raccordement au réseau électrique avec une couverture qui a atteint 95 %, selon les données de la direction de wilaya de l'énergie.

NÂAMA

Des camps d'été dans les villes côtières au profit de 900 enfants

Quelque 900 enfants de la wilaya de Nâama bénéficieront de camps d'été organisés dans des villes côtières, dans le cadre de la saison estivale 2025, indique, dimanche, un communiqué de la direction de la Jeunesse et des Sports. Cette opération concernera des enfants issus des 12 communes que compte la wilaya, notamment les élèves brillants du cycle primaire et moyen ainsi que des membres des Scouts musulmans algériens. Ils seront répartis en six groupes, chacun participant à un séjour de 10 jours. Le premier groupe partira le 24 juin en direction de la plage du "Petit Port", dans la wilaya de Mostaganem, a précisé la même source. La direction a mobilisé des accompagnateurs et des spécialistes de l'animation de la jeunesse pour assurer un encadrement de qualité pendant le séjour des enfants, leur permettant de profiter de la mer et de bénéficier d'un programme artistique et récréatif varié tout au long de leurs vacances en camp d'été. Par ailleurs, environ 50 jeunes de la wilaya de Nâama participeront, dans le cadre d'un programme d'échanges inter-wilayas, à un séjour de détente au camp de "Lalla Setti", dans la wilaya de Tlemcen, selon la même direction. En outre, les sept piscines de proximité réparties à travers la wilaya, ainsi que trois piscines semi-olympiques et deux bassins pour enfants et jeunes, resteront accessibles durant toute la période des vacances d'été. La direction de la Jeunesse et des Sports de Nâama a également mis en place un programme estival spécial pour cette année, comprenant des activités de loisirs, culturelles, scientifiques et des tournois sportifs, en collaboration avec les associations locales, au niveau des différentes structures, espaces publics et autres lieux de la wilaya, ajoute la même source.

BLIDA (TRANSPORT ROUTIER)

Nouvelle ligne entre la nouvelle ville de Bouinane et El Harrach

Une nouvelle ligne reliant la nouvelle ville de Bouinane, Est de Blida, à la ville d'El Harrach (Alger) a été mise en service, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale des Transports. Inscrite dans le cadre du renforcement du transport dans la wilaya, cette nouvelle ligne est assurée par quatre (4) bus de 50 places chacun, relevant de l'entreprise publique économique (EPE) de transport des voyageurs du Centre, a indiqué le chargé de la direction, Amar Zidane. Cette initiative vise à couvrir la demande croissante sur le transport dans la région, tout en améliorant les prestations du secteur, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le responsable a souligné la décision prise par la direction des Transports de Blida de renforcer la ligne reliant la gare routière de Blida à Ain Boucif (Médéa), avec quatre (4) bus de 25 places chacun, suite à l'abandon de l'activité par les transporteurs. M. Zidane a invité, à ce titre, les citoyens intéressés par l'activité de transport de voyageurs sur cette ligne à se rapprocher des services de la direction. A rappeler que durant le mois de mai dernier, la ligne reliant la station de Larbaâ (Blida) à la station du 2 mai (Alger) via les Eucalyptus, a été renforcée par six (6) nouveaux bus relevant de l'Entreprise de transport urbain et suburbain (ETUSA).

TIZI-OUZOU

Session de formation au profit des responsables du secteur de l'environnement

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Nadjiba Djilali, a annoncé, dimanche à Tizi-Ouzou, le lancement prochain d'une session de formation dans la gestion des déchets au profit des responsables des structures de son secteur.



La ministre qui a visité le Centre d'enfouissement technique (CET) d'Oued Fali (Tizi-Ouzou), a indiqué que son département procèdera au lancement d'une formation au profit des directeurs et responsables des structures du secteur pour "une meilleure gestion des déchets". Cette formation, a-t-elle souligné, est destinée à "améliorer la gestion de ces structures en respectant les schémas directeurs établis pour mieux rentabiliser les déchets qui ne doivent plus être une charge, mais une richesse à exploiter". Elle a également mis l'accent sur "la nécessité de transfor-

mer les CET en centres de tri pour éviter leur saturation et permettre de réintégrer les déchets dans le circuit économique". Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à "asseoir un développement environnemental, durable et équilibré qui prend en considération la dimension environnementale, sociale, culturelle et économique de chaque région pour offrir un meilleur cadre de vie sain et durable", a ajouté la ministre. Elle vise aussi à "offrir des opportunités de travail pour les jeunes universitaires, notamment les porteurs de

projets dans l'économie verte, en leur ouvrant la porte de l'investissement dans ce domaine et en leur facilitant les démarches pour la création d'entreprises de récupération et de recyclage des déchets", a-t-elle assuré. Lors de cette visite, plusieurs conventions ont été signées entre l'Institut national de formation en environnement et plusieurs organismes et directions au niveau local, dont le CET d'Oued Fali, l'Unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE) et la Conservation locale des forêts. Deux autres conventions visant le contrôle des rejets

industriels issus des établissements classés, la lutte contre la pollution industrielle et la préservation de la biodiversité, ont été également signées à l'occasion entre l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) et la Chambre de wilaya de l'Artisanat et des métiers (CAM) et une unité de production de fromage privée. La ministre a clôturé sa visite par une halte au village Sahel, sacré, en 2019, village le plus propre de Tizi-Ouzou dans le cadre du concours Rabah Aïssat, organisé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

BECHAR

Activation de la colonne mobile de lutte contre les incendies de palmeraies

Une colonne mobile de prévention, d'intervention et de lutte contre les incendies de palmeraies, des cultures agricoles et du couvert végétal a été activée dans la wilaya de Bechar par la direction locale de la Protection civile (PC), a-t-on appris dimanche auprès de ce corps constitué. L'activation de cette colonne spécialisée, dont le rayonnement concernera les 11 communes de la wilaya, intervient en application du plan national de lutte contre les feux de forêts initié par la direction générale de la PC pour la saison

estivale 2025, a précisé le chargé de la communication de la direction locale de la PC, le sous-lieutenant Abou Bakr Es-sedik Baali. Cette colonne mobile, fonctionnant 24/24 heures, sera aidée et soutenue lors de ses interventions par l'unité principale et les unités secondaires de la PC implantées à travers la wilaya, a-t-il expliqué. Des moyens logistiques et matériels conséquents sont mis à la disposition de cette colonne, dont des équipements ultramodernes de lutte contre les incendies, a-t-il ajouté.

A travers la wilaya, sont recensées une soixantaine d'oasis et trois grandes palmeraies millénaires, à savoir celles de Taghit, Mougheul et Béni-Ounif, composées de plusieurs milliers de palmiers-dattiers, en grande partie productifs. Outre l'activation de cette colonne, une unité d'hommes-grenouilles, relevant de la direction locale de la PC, a été mobilisée au niveau de l'unité secondaire de Kenadza pour d'éventuelles interventions en cas de noyade dans le lac du barrage de Djorf-Ettorba qui s'étend

sur 94 km2 ou dans des piscines à travers la région, selon la même source. Actuellement, des officiers et des éléments du corps de la PC animent une large campagne de sensibilisation à travers la wilaya sur les risques et dangers de la saison estivale, dont les incendies d'oasis, de palmeraies et de cultures agricoles, les accidents de la route, les dangers liés à la baignade en mer et dans les plans d'eau, les piqûres de scorpions et de serpents ainsi que les intoxications alimentaires, a fait savoir le même officier de la PC.

ITALIE

La Sampdoria reste en Serie B

La Sampdoria se maintient finalement en Serie B italienne au terme d'un long feuilleton qui s'est achevé dimanche soir lors du barrage retour contre Salernitana à Salerne, arrêté à la 65e minute alors que le club génois menait 2-0 après avoir remporté la première manche sur le même score. Le match a été interrompu après que des supporters locaux en colère ont lancé des fusées éclairantes, des pétards et des sièges sur le terrain. Le score était alors de 2-0, après des buts de Massimo Coda et Giuseppe Sibilli, dans chaque mi-temps. Ce score de 4-0 en faveur des Génois sur l'ensemble des deux matches, entériné au moment de l'arrêt définitif de la rencontre, pourrait même se transformer en 5-0 si décision est prise de donner la victoire 3-0 sur tapis vert à la Sampdoria à la suite de ces débordements. Après plusieurs interruptions dues à des débordements, l'arbitre Daniele Doveri a renvoyé les deux équipes aux vestiaires. Après leur retour sur le terrain, les jets d'objets divers en provenance des tribunes ont repris, entraînant la décision de l'arbitre de mettre fin définitivement au match. La Sampdoria, initialement reléguée en Serie C après avoir terminé 18e de la Serie B, ne devait pas initialement disputer ce barrage, mais la sanction de quatre points infligée à Brescia pour des infractions comptables et administratives a changé la donne. Brescia a reculé après cette sanction à la 18e place, synonyme de relégation, derrière la "Samp", désormais 17e et qui pouvait tenter d'assurer son maintien contre la Salernitana, 16e. La Sampdoria demeure donc l'un des sept clubs italiens, parmi lesquels figurent l'Inter, l'AC Milan et la Juventus Turin, à n'avoir jamais évolué en Serie C.

R.S

NBA

Le Thunder d'Oklahoma City triomphe décroche son premier sacre

Le Thunder d'Oklahoma City, porté par son MVP canadien Shai Gilgeous-Alexander (29 points, 12 passes), a décroché dimanche 22 juin à domicile son premier sacre NBA face aux Indiana Pacers, récompensant une franchise qui a misé sur la jeunesse de ses joueurs et de son entraîneur. Oklahoma City s'est imposé 103-91 lors d'un 7e match électrique pour remporter la série 4-3 et valider son couronnement, mais a longtemps tremblé face aux Pacers, pourtant privés de leur talisman Tyrese Haliburton, sorti blessés après sept minutes de jeu. Le Thunder, héritier des Seattle SuperSonics champions en 1979, décroche ainsi son premier titre depuis son installation en Oklahoma en 2008. "OKC" avait atteint une première fois la finale en 2012 dans le sillage de Kevin Durant mais avait été dominé par Miami et LeBron James. Treize ans plus tard, la franchise, qui repose sur un marché commercial modeste de cet Etat rural du Sud, a tout changé, sauf le manager général Sam Presti, qui a patiemment bâti un rouleau-compresseur défensif, grâce à de jeunes joueurs et un entraîneur à peine plus âgé, Mark Daigneault (40 ans). « Ils se comportent comme des champions. Ils se soutiennent les uns les autres, c'est rare dans le sport professionnel. Je me répète, c'est une équipe hors du commun, et désormais ils sont champions », a commenté Daigneault.

R.S

MONDIAL DES CLUBS

Le Real fait corps et donne une leçon de réalisme à Pachuca

Serrer les dents, puis les montrer: réduit à dix pendant quasiment tout le match, le Real Madrid a fait le dos rond et donné une leçon de réalisme à Pachuca (3-1) dimanche, montrant enfin un meilleur visage au Mondial des clubs.

Grâce à ce succès, les Merengues prennent la tête du groupe H avec le même nombre de points (4) mais une meilleure différence de but générale que Salzbourg, tenu en échec par Al Hilal (2 pts).

Sous une chaleur étouffante (35 degrés) à Charlotte, dès les premières minutes de la rencontre, on était pourtant en droit de se demander comment les Madrilènes tiendraient le coup physiquement après l'exclusion précoce de Raul Asencio (7e), après une faute sur Salomon Rondon en position de dernier défenseur, juste en dehors de la surface.

Le coup franc n'a rien donné mais la perspective d'une rude bataille s'est faite plus grande sans l'Espagnol, déjà coupable du penalty égalisateur d'Al Hilal mercredi et qui passe totalement à côté de son tournoi.

Alors c'est mentalement, déjà mu par le devoir de gagner et d'en faire plus qu'au décevant premier match, que le Real a su faire corps et punir l'équipe mexicaine quand les occasions se sont présentées.

"Notre force de caractère a été mise à l'épreuve, nous avons dû faire face à la tempête, car ils ont eu beaucoup d'occasions. Mais quand nous avons eu nos occasions, nous avons fait preuve de lucidité. Ce n'est pas parfait, mais c'est une bonne victoire", a résumé Bellingham. C'est lui, qui a d'ailleurs ou-



vert le score, d'un tir croisé du gauche, au bout d'une superbe contre-attaque menée par Gonzalo Garcia et Fran Garcia en passeur décisif (35e). Positionné en soutien des attaquants, l'Anglais, désigné joueur du match, a souvent joué juste dans la transition. Puis par Arda Güler, préféré à Rodrygo dans le onze-type en l'absence de Kylian Mbappé insuffisamment remis de sa gastro-entérite aiguë, a doublé le score, parfaitement servi dans la surface par Gonzalo Garcia (43e).

Injure raciste contre Rudiger ?

Et voilà comment à la pause le Real s'est mis à l'abri, après avoir plusieurs fois tangué pourtant face aux initiatives de Pachuca. Il l'a surtout dû à son gardien Thibaut Cour-

tois, impeccable sur sa ligne pour repousser des frappes de John Kennedy puis Alan Bautista (20e) ou encore de Salomon Rondon (40e).

Au final le gardien belge a réussi dix arrêts et Jude Bellingham n'a pas manqué en rendant hommage à son gardien belge: "il a été brillant et il a montré pourquoi il est le meilleur au monde".

Sous les yeux des 70.248 spectateurs ayant rempli le Bank Arena Stadium, le Real abondamment encouragé a enfoncé le clou en seconde période avec un troisième but de Federico Valverde qui a été, en bon capitaine et jamais avare d'efforts dans l'entre-jeu, le symbole de la grinta madrilène.

La réduction du score des Mexicains, par Elias Montiel dont le tir légèrement dévié par un Madrilène a pris le gardien belge à contre-pied,

a été anecdotique (80e).

L'accrochage en toute fin de rencontre entre Antonio Rudiger et Gustavo Cabral beaucoup moins, puisque le défenseur allemand, très en colère, a accusé le Mexicain d'injure raciste.

"Nous soutenons Toni et nous verrons ce qui se passera. Je pense que le protocole de la Fifa a été activé, une enquête va être menée. Si cela s'est produit, toutes les mesures doivent être prises, parce que c'est inacceptable", a réagi Xabi Alonso.

L'entraîneur madrilène, qui a "retenu beaucoup de choses positives" de cette rencontre aura notamment apprécié le jeu rapide en contre-attaque déployé par son équipe, qui semble avoir trouvé des automatismes prometteurs sur le plan offensif.

AFP

GRÂCE À UNE TRÈS BELLE PRESTATION

Yildiz porte la Juventus vers les 8^e de finale

La Juventus Turin a facilement dominé le Wydad Casablanca 4-1, dimanche à Philadelphie, grâce à une très belle prestation de Kenan Yildiz, auteur d'un doublé, un large succès qui lui permet de se qualifier pour les huitièmes de finale du Mondial des clubs.

Après avoir écrasé Al Ain (5-0), la Juve a fait l'essentiel et a aussi profité de la victoire sans appel de Manchester City face à l'équipe émiratie, dans la nuit de dimanche à lundi (6-0), pour s'of-

frire un billet pour le prochain tour.

La "Vieille Dame", sans forcer outre mesure son talent, a pu compter sur Yildiz, dans tous les bons coups, pour faire la différence.

Déjà à l'origine de l'ouverture du score contre son camp du malheureux Abdelmounaim Boutouil (6e), le N.10 Turc s'est distingué par une frappe magistrale (16e) avant de se jouer tranquillement de la défense marocaine à la suite d'un beau service de Randal Kolo

Muani (69e), portant son total dans le tournoi à trois réalisations.

Dusan Vlahovic a inscrit un quatrième but sur penalty en fin de rencontre (90+4).

Mauvais choix

Mais la prestation des joueurs d'Igor Tudor n'a pas toujours été des plus limpides et ceux-ci se sont un peu endormis une fois leur avance acquise, multipliant les mauvais choix et les passes imprécises. Ce dont a su profiter

le Wydad en réduisant la marque par l'intermédiaire du Sud-Africain Theminkosi Lorch, bien lancé par Nordin Amrabat, toujours alerte à 38 ans (25e).

Le spectacle a plutôt été dans les tribunes du Lincoln Financial Field que les supporters du Wydad ont enflammé en craquant des fumigènes, sous les yeux ébahis des spectateurs américains, guère habitués à l'usage d'engins pyrotechniques dans leurs stades.

Si Andrea Cambiaso a trouvé le

poteau en seconde période (57e), Randal Kolo Munani a livré une prestation mitigée. Après son doublé face à Al Ain, l'attaquant français a peine à s'imposer, ratant même une occasion immanquable après la pause (61e). RKM, prêté par le PSG et dont l'avenir est encore incertain, s'est toutefois rattrapé avec sa passe décisive pour Yildiz et peut déjà se projeter vers les huitièmes de finale avec ses coéquipiers.

R.S

HAND/MONDIAL U21- 2025/ COUPE DU PRÉSIDENT (GR.II)

L'Algérie s'impose face aux Etats-Unis (26-20)

La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U21) s'est imposée face à son homologue des Etats-Unis sur le score de 26 à 20 (mi-temps : 12-9), en match comptant pour la Coupe du Président (Gr.II) du Mondial 2025 de la catégorie, disputé lundi à Sosnowiec, en Pologne.



Figurant dans le groupe II, les "Verts" joueront leur second match aujourd'hui (10h45), face à la Corée du Sud, à l'issue duquel sera connue la suite du programme de l'équipe algérienne, qui joue pour les matchs de la 17^e à la 20^e place du tableau final. Les matchs du tour principal et de la Coupe du

Président se joueront les 23 et 24 juin. Les quarts de finale auront lieu le 26 juin dans les villes de Sosnowiec et Katowice, tandis que les demi-finales se joueront le lendemain (27 juin) à Plock et Kielce. La finale et le match de classement pour la 3^e place sont fixés au dimanche 29 juin.

L'équipe nationale s'était qualifiée pour ce Mondial en terminant à la troisième place du Championnat d'Afrique des nations 2024, disputé à Mahdia (Tunisie). Coupe du président (groupe II) : Lundi 23 juin à Sosnowiec: Corée du Sud - Canada 42-29

Algérie - Etats-Unis 26-20
Mardi 24 juin:
10h45: Corée du Sud - Algérie
13h00: Etats-Unis - Canada
Classement: Pts J Différence
1. Algérie 4 2 +19 --, Corée du Sud 4 2 +15 3.
Etats-Unis 0 2 - 8 --, Canada 0 2 - 26.

R.S

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

La Zimbabwéenne Kirsty Coventry installée au poste de présidente

La Zimbabwéenne Kirsty Coventry a été officiellement installée à la présidence du Comité international olympique (CIO), devenant la première femme et première africaine à occuper le poste le plus prestigieux du sport mondial. A seulement, 41 ans, la dixième présidente du CIO entame un mandat de huit ans -- avec une possible reconduction pour quatre ans -- et prévoit de consulter mardi et mercredi la centaine de membres de l'instance pour établir "une nouvelle feuille de route". "Lorsque j'étais une fillette de neuf ans, jamais je n'aurais imaginé que je serais ici devant vous, avec la possibilité de redonner à notre incroyable mouvement (ce qu'il m'a

apporté)", avait déclaré en mars la septuple médaillée olympique de natation, après avoir supplanté ses six adversaires dès le premier tour de scrutin. Se disant "en paix" au moment de partir, Thomas Bach a estimé que les membres du CIO avaient "envoyé un message très fort au monde" en choisissant l'ex-ministre des Sports du Zimbabwe. "Elle reflète la véritable nature mondiale de notre mouvement et son orientation vers la jeunesse", a résumé l'Allemand lors d'une cérémonie de transition empreinte d'une bienveillance mutuelle. Nous avons une athlète à la tête de l'organisation. C'est une bonne chose", avait d'ailleurs salué le Britannique Sebastian

Coe. Après douze ans de règne, l'ancien champion olympique de fleuret laisse une maison prospère: les futurs pays organisateurs des Jeux olympiques ont été désignés jusqu'en 2034 et l'accord de diffusion avec la chaîne américaine NBC Universal a été sécurisé jusqu'en 2036. Outre son action attendue sur le modèle économique du CIO et son impact climatique -- des sujets existentiels pour l'olympisme --, l'instance olympique devra aussi attribuer les JO d'été de 2036, pour lesquels les "parties intéressées" se bousculent, de l'Inde à l'Afrique du Sud en passant par la Turquie, la Hongrie, le Qatar ou l'Arabie saoudite.

R.S

ATHLÉTISME / MEETING INTERNATIONAL DE TROYES-AUBE

L'Algérien Mohamed Ali Gouaned s'impose sur le 800 mètres

Le demi-fondiste algérien Mohamed Ali Gouaned a remporté le 800 m du Meeting International de Troyes (France), établissant au passage un nouveau record de cette réunion en 1:44.45, réalisé dimanche soir.

Le natif de Biskra a remporté cette course au sprint, devant deux éthiopiens : Tefera Yohannes (2^e en 1:44.57) et Berhanu Ayansa (3^e en 1:44.60). Plusieurs autres athlètes algériens étaient engagés dans ce meeting, dont certains ont réussi de bonnes performances, comme cela a été le cas pour le jeune Heithem Chenitef, qui a décroché la deuxième place sur le 1500 mètres, avec un chrono de 3:36.14, au moment où son compatriote Amine Brahimi s'est contenté de la quatrième place, en 3:36.82.

Une excellente performance pour Chenitef, dont c'était la première course sur 1500 mètres cette saison et qui en a profité pour améliorer son meilleur temps, qui était de 3:41.96 depuis le mois de juillet 2024.

Chez les dames, c'est Ghania Rezik qui s'est distinguée, en décrochant la troisième place sur le 800 mètres, avec un chrono de 2:06.40, considéré comme un nouveau meilleur temps pour elle sur cette distance.

R.S

VOLLEY / COUPE D'ALGÉRIE 2025 (MESSIEURS)

Le WA Tlemcen remporte son second trophée

Le WA Tlemcen s'est adjugé la Coupe d'Algérie de volleyball de l'édition-2025, en battant l'OMK El-Milia sur le score de (3 - 0: 25-17, 25-18 et 25-16), en finale disputée dimanche à la salle Abdelkader Kessal de Rouiba.

C'est le second trophée du WAT après celui de 2023, en décrochant à cette occasion le doublé (coupe et championnat) après le titre remporté mercredi dernier devant le MC Alger (3-1).

Le club des "Zianides" succède au palmarès de l'épreuve à la JSC Ouled Aduane victorieuse en 2024, du CAS Théniet El-Abed (3-0). En revanche, l'OMK El-Milia a échoué à sa troisième finale de Coupe, après celles perdues en 2017 contre le NR Bordj Bou Arreridj (0-3) et en 2019 face au GS Pétroliers (0-3).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (ES SÉTIF)

La direction accepte la démission de l'entraîneur Kouki

La direction du club de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis de football), a annoncé ce dimanche avoir accepté la démission, présentée samedi par l'entraîneur tunisien, Nabil Kouki, à indiqué le club sétifien dans un communiqué. " Cette décision a été prise dans un esprit de compréhension et de respect mutuel, tout en exprimant notre pleine reconnaissance pour le travail accompli par l'entraîneur durant son

passage à la tête de la barre technique du club, tant par son engagement que par les efforts qu'il a déployés pour améliorer les performances de l'équipe", précise la même source. L'ES Sétif, qui a terminé la saison à la 5^e, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun, n'a jamais trouvé la bonne carburation malgré les changements opérés en cours de saison, avec notamment le départ de Réda Bendriss

et l'arrivée Nabil Kouki. Les co-équipiers de Djahnit ont même concédé un triste record: cinq défaites consécutives, une première dans l'histoire du club en Ligue 1. " La direction du club adresse ses sincères remerciements à Nabil Kouki et à son staff pour tout ce qu'ils ont apporté au club, leur souhaitant pleine réussite dans la suite de leur carrière professionnelle", ajoute l'Entente.

Le club phare des hauts-plateaux a par ailleurs annoncé que "des changements importants seront annoncés prochainement" par la direction, en lien avec la nouvelle phase qui s'ouvre pour l'équipe. Enfin, l'ESS a tenu à remercier ses supporters pour leur "soutien indéfectible", tout en réaffirmant sa volonté de "poursuivre le travail afin d'atteindre les objectifs fixés."

R.S

EN RÉPONSE À L'ATTAQUE AMÉRICAINE SUR LES SITES NUCLÉAIRES

L'Iran lance des missiles sur des bases américaines

L'Iran a annoncé le lancement d'une opération militaire en réponse à l'attaque américaine sur son sol, en bombardant des bases américaines situées au Qatar et en Irak. La télévision iranienne a déclaré que les forces armées avaient entamé une « riposte forte à l'agression américaine », dans le cadre d'une opération baptisée « Bachâ'ir al-Fath » (Les prémices de la victoire).

Le site Axios, citant des sources américaines, a rapporté que l'Iran avait lancé six missiles en direction de la base américaine d'Al-Udeid au Qatar. De fortes explosions ont été entendues dans plusieurs zones en périphérie de la capitale qatarie, Doha, ce lundi, au milieu de rapports faisant état d'une attaque iranienne visant des positions militaires américaines sur le territoire qatari. Des témoins oculaires ont affirmé que des habitants de régions telles qu'Al-Wakrah, Al-Rayyan, Al-Messila, Mu'aydhir, Salwa et As-Siliyya ont ressenti des secousses causées par de puissantes explosions, accompagnées du survol d'avions et de drones dans le ciel. Des sources locales ont indiqué que les explosions résultaient de l'interception de drones par des défenses aériennes, alors que des informations font état d'un ciblage de la base américaine d'Al-Udeid, située dans la zone d'As-Siliyya près de la frontière saoudienne. Des médias internationaux, dont des publications sur la plateforme X, ont rapporté que l'Iran avait tiré six missiles vers la base aérienne d'Al-Udeid au Qatar, marquant une nouvelle escalade des tensions entre Téhéran et Washington. Les autorités qataries avaient précédemment annoncé la fermeture temporaire de l'espace aérien, une mesure qui a suscité des interrogations, bien que le ministère des Affaires étrangères ait affirmé qu'elle relevait de « précautions sécuritaires », tout en niant l'existence de menaces directes contre la sécurité du pays ou la sûreté de sa population.

La base aérienne d'Al-Udeid est située au sud-ouest de la capitale Doha. Également connue sous le nom d'aéroport d'Abu Nakhlah, elle a été construite en 1996 et est considérée, selon le département d'État américain, comme la plus grande installation de l'armée de l'air américaine en dehors des États-Unis.

Au début de l'année 2024, l'agence Reuters a rapporté, citant une source anonyme, que les États-Unis étaient parvenus à un accord avec le Qatar pour prolonger la présence de leurs forces à la base d'Al-Udeid pour une durée de dix ans supplémentaires. Selon des données du ministère américain de la Défense, consultées par la BBC, le nombre de bâtiments et d'installations appartenant aux forces américaines sur la base a fluctué entre 500 et 600 structures entre 2022 et 2024.

D'après des chiffres actualisés jusqu'en 2022, publiés par Axios, la base d'Al-Udeid héberge environ 8 000 soldats américains. Elle abrite également des quartiers généraux avancés du Commandement central américain (CENTCOM) et du Commandement central de l'US Air Force.



LES MISSILES D'« EL OUAD ESSADEK3 » POURSUIVENT LEUR MISSION

L'Iran poursuivait hier lundi sa riposte contre l'agresseur sioniste en lançant de nouvelles frappes de drones vers l'entité sioniste, sur fonds d'appels incessants à revenir à la diplomatie et aux négociations afin d'éviter « une nouvelle escalade » dans une région déjà fragilisée.

Dans le cadre de la 21^e vague de l'opération « Promesse honnête 3 », lancée en réponse à l'agression sioniste déclenchée le 13 juin contre l'Iran, l'armée iranienne a annoncé avoir envoyé hier lundi matin des dizaines de drones suicides, équipés d'ogives anti-matériel, vers l'entité sioniste. Ces drones ont atteint leurs cibles, a-t-on précisé à Téhéran.

De son côté, l'entité sioniste poursuivait hier lundi son agression pour le 11^e jour consécutif contre le sol iranien, faisant jusque-là plus de 400 martyrs iraniens, dont de nombreux hauts commandants militaires, de scientifiques nucléaires et de civils, et provoquant des dégâts matériels notamment à des sites militaires ou liés au programme nucléaire iranien.

Dimanche, la situation s'est exacerbée davantage après les frappes américaines contre les installations nucléaires iraniennes d'Ispahan, Natanz et Fordow, ayant provoqué un tollé international et de vives réactions iraniennes.

Le porte-parole de la diplomatie iranienne, Esmail Baghai, a accusé les États-Unis d'avoir « trahi » la diplomatie après leurs frappes, tandis que le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Majid Takht-Ravanchi, a tenu à réaffirmer que les Iraniens « sont des membres sincères du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) » et que l'Iran a poursuivi

l'enrichissement de l'uranium pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire sur cette base.

NECESSITÉ DE SAISIR L'OPPORTUNITÉ DU DIALOGUE

L'agression sioniste et les frappes américaines sur le sol iranien ont poussé également le Conseil de sécurité des Nations unies à tenir une nouvelle réunion d'urgence, la troisième du genre, sur la situation dans la région. Au cours de cette réunion tenue dimanche à New York sur « les menaces contre la paix et la sécurité internationales », le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné « toute escalade militaire au Moyen-Orient ». « Les populations de la région ne peuvent pas subir un nouveau cycle de destruction », a-t-il averti.

L'Algérie, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a réitéré son appel « ferme » à un cessez-le-feu immédiat, à la reprise des négociations et à un engagement sincère de toutes les parties concernées à trouver une solution pacifique et négociée à la question nucléaire iranienne. M. Bendjama a souligné que « le monde, particulièrement le Moyen-Orient, ne peut supporter une nouvelle guerre », déplorant l'escalade préoccupante de la situation dans la région, qui pourrait l'entraîner vers un scénario catastrophique.

Le diplomate a aussi averti que « la remise en cause du système international de sécurité nucléaire constitue une menace grave non seulement pour la stabilité régionale, mais aussi pour la paix et la sécurité mondiales ». Et de rappeler à cet effet l'énoncé clair de la Charte des Nations unies selon lequel « tous les pays doivent concourir au règlement de leurs contentieux internationaux par des voies pacifiques ».

De son côté, l'ambassadeur iranien, Amir Saeid Iravani, a appelé le Conseil à « condamner fermement les agressions flagrantes, les violations et les crimes abominables commis contre la République islamique d'Iran », et à prendre des « mesures » contre les « agresseurs » pour que l'entité sioniste et les États-Unis soient tenus pour « entièrement responsables ». Le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, s'est lui aussi inquiété du risque d'« expansion du conflit ». « Nous disposons d'une fenêtre d'opportunité pour renouer avec le dialogue et la diplomatie. Si cette fenêtre se referme, la violence et la destruction pourraient atteindre des niveaux inimaginables... », a-t-il mis en garde.

Condamnant des actions « irresponsables, dangereuses et provocatrices », le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vassili Nebenzia, a averti, pour sa part, que l'escalade continue pourrait précipiter le Moyen-Orient aux portes d'un conflit de grande envergure avec des « conséquences imprévisibles pour l'ensemble de l'architecture de sécurité internationale », avant d'appeler toutes les parties à « revenir à la diplomatie internationale et aux négociations ».

Abondant dans le même sens, le représentant permanent de la Chine auprès des Nations unies, Fu Cong, a condamné le bombardement d'installations nucléaires placées sous les garanties de l'AIEA, dit craindre que « la situation échappe à tout contrôle », et souligné que les parties au conflit, l'entité sioniste en particulier, « devraient immédiatement cesser le feu pour empêcher une escalade croissante et éviter résolument que la guerre ne s'étende ».

VICE-MINISTRE IRANIE DES AE

Téhéran ne mettra pas fin à son programme nucléaire pacifique

Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Majid Takht-Ravanchi, a condamné les frappes américaines sur les installations nucléaires iraniennes, affirmant que le programme nucléaire pacifique de son pays ne sera pas interrompu.

Dans une interview accordée dimanche à la chaîne allemande ARD, Takht-Ravanchi a réitéré l'idée d'un arrêt des activités nucléaires de l'Iran, y compris l'enrichissement d'uranium. « Nous sommes des membres sincères du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) », a-t-il assuré, soulignant que l'Iran a poursuivi l'enrichissement de l'uranium pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire sur cette base. « Personne ne peut nous dire ce que nous devons ou ne devons pas faire tant que nous restons dans le cadre du TNP », a indiqué le vice-ministre iranien des Affaires étrangères.

R.I

GAZA

20 martyrs dans des attaques de l'armée sioniste

Au moins 20 Palestiniens sont tombés en martyrs, dont la moitié alors qu'ils attendaient des distributions d'aide alimentaire, et d'autres ont été blessés lundi suite à des attaques de l'armée d'occupation sioniste dans la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Quatre civils sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés dans un bombardement par les avions de guerre des forces d'occupation d'une maison à Jabalia al-Balad, au nord de la bande de Gaza où trois frères sont également tombés en martyrs dans une autre frappe aérienne alors qu'ils inspectaient leur maison dans le quartier d'Al-Sultan à Beit Lahia, souligne Wafa.

Dans le sud de la bande de Gaza, dix Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés par des tirs de l'armée sioniste près d'un centre de distribution d'aide au nord-ouest de Rafah, ajoute la même source.

Au centre de la bande de Gaza, les corps de deux martyrs et 35 blessés sont arrivés à l'hôpital Al-Awda de Nuseirat à la suite des attaques des forces d'occupation sionistes contre des rassemblements de civils attendant devant le centre de distribution des aides dans la rue Salah al-Din.

Par ailleurs, l'hôpital Nasser a annoncé qu'un civil est tombé en martyr et d'autres ont été blessés par des tirs de l'armée sioniste, alors qu'ils attendaient de l'aide humanitaire au sud de Khan Younes.

R.I

SIDI BEL ABBES CÉLÈBRE LA LECTURE La 13^e édition du festival culturel local "Lecture en fête" lancée



L'ouverture de la 13^e édition du Festival culturel local "Lecture en fête", dimanche après-midi, à Sidi Bel Abbes, a vu une large participation d'enfants, d'encadreurs ainsi que d'associations culturelles et éducatives.

Cette manifestation organisée sous le slogan "Du papier au numérique, la lecture est un pont sans fin", s'inscrit dans le cadre du programme national du ministère de la culture. Elle vise, selon les organisateurs, à ancrer l'amour de la lecture chez les jeunes à travers une série d'ateliers et d'activités culturelles et ludiques combinant plaisir et apprentissage. Également, cette édition connaît un saut qualitatif en matière

de contenu et d'organisation, avec la programmation de caravanes culturelles vers les communes et villages avoisinants, notamment Toudmout et Sidi Chaïb, dans le but d'élargir le cercle des jeunes bénéficiaires. Le programme de la première journée a été marqué par une exposition de livres, des spectacles de théâtre et d'animation, ainsi que des concours de réflexion destinés aux enfants. Les premiers ateliers

de formation seront également lancés, abordant des domaines tels que le dessin, la calligraphie, les contes et le coloriage, au niveau du lac Sidi M'hamed Benali. Le programme de la manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 26 juin courant, comprend le déplacement des caravanes culturelles, l'organisation d'ateliers et de concours dans des espaces ouverts, ainsi que des spectacles théâtraux, des projections cinématographiques et des lectures

collectives. La dernière journée sera marquée par une cérémonie de clôture avec la remise de prix aux lauréats des différents concours. A noter que cet événement est organisé à l'initiative du Commissariat du festival culturel local "Lecture en fête", en coordination avec la bibliothèque principale de lecture publique, défunt Moudjahid "Mohamed El Kabbati", et en collaboration avec la direction de la Culture et des Arts.

R.C

Box-office américain : "Dragons" domine toujours "Elio" réalise le pire démarrage de l'histoire de Pixar

Début difficile pour le dernier Pixar. Alors que le live action de Liloo & Stitch dépasse les 850 millions de dollars de recettes dans le monde, le dessin animé Elio déçoit. Sorti dans les salles obscures le 20 juin aux États-Unis, le dernier Pixar n'a engrangé que 22 millions de dollars lors de son premier week-end d'exploitation. Il s'agit du pire démarrage pour un film d'animation produit par Pixar et Disney. Elio réalise un score inférieur à Toys Stories (1995) et Élémentaire (2023), qui avaient tous les deux comptabilisé 29 millions de dollars en un seul week-end. Le dessin animé, qui raconte l'amitié entre un jeune garçon et des extraterrestres, peut se consoler avec les notes favorables des spectateurs sur les sites spécialisés comme Rotten Tomatoes (où il recueille 85 % d'opinions positives). Si Elio se contente de la médaille de bronze dans le classement du box-office américain, le live action de Dragons se maintient pour son

deuxième week-end consécutif, à la première position. Le dernier projet d'Universal et de DreamWorks enregistre 35 millions de dollars, ce qui porte le total à plus de 159 millions en Amérique du Nord. Derrière lui, le film de science-fiction "28 ans plus tard", réalisé par Danny Boyle, récolte plus de 30 millions de dollars en deux jours d'exploitations.

Enfin, dans le reste du classement nord-américain, le dernier Mission Impossible se classe cinquième et s'approche des 180 millions de dollars de recettes. De son côté, le film Ballerina porté par Ana de Armas, sombre à la septième place et n'accumule que 51 millions de dollars en trois semaines.

N.C

Y a-t-il Un Flic Pour Sauver Le Monde ? : La nouvelle bande-annonce dévoilée

Liam Neeson incarne le fils de Frank Drebin dans Y a-t-il Un Flic Pour Sauver Le Monde ?, dont la nouvelle bande-annonce vient d'être dévoilée. Un seul homme possède des compétences... disons uniques... pour diriger la prestigieuse Brigade Spéciale et... sauver le monde, tout simplement ! Cet homme, c'est le lieutenant Frank Drebin Jr. (Liam Neeson) — oui, vous avez bien lu — c'est lui qui suit les traces de son illustre père

dans Y a-t-il un flic pour sauver le monde ? La saga "Y a-t-il un flic..." a été lancée en 1988 par David Zucker et Jerry Zucker avec "Y a-t-il un flic pour sauver la reine ?" (The Naked Gun: From the Files of Police Squad!), une adaptation de la série télévisée "Police Squad" diffusée en 1982 et créée par la même équipe de réalisateurs, surnommée les ZAZ. La série a ensuite donné lieu à deux suites : "Y a-t-il un flic pour sauver le président ?" ("The Naked

Gun 2½: The Smell of Fear") et "Y a-t-il un flic pour sauver Hollywood ?" ("Naked Gun 33 1/3: The Final Insult"). Réalisé par Akiva Schaffer, "Y a-t-il Un Flic Pour Sauver Le Monde ?" est prévu pour le 13 août 2025 au cinéma avec Liam Neeson, Pamela Anderson, Paul Walter Hauser, CCH Pounder, Kevin Durand, Cody Rhodes, Liza Koshy, Eddie Yu et Danny Huston.

R.C

Tissemsilt: lancement d'un concours de dessin pour enfants

La Maison de la culture "Mouloud Kacem Naït Belkacem" de Tissemsilt a lancé, dimanche, un concours de wilaya destiné aux enfants pour la meilleure œuvre picturale. Le même responsable a précisé que ce concours, organisé sous le slogan "Le petit peintre: le 5 juillet, notre fête est plus belle", s'inscrit dans le cadre de la célébration du 63^e anniversaire de l'indépendance, relevant que la manifestation est ouverte aux enfants âgés de 10 à 16 ans jusqu'au 1^{er} juillet prochain. Un jury sera chargé d'évaluer les œuvres réalisées par les participants, à-t-il précisé, ajoutant que les lauréats recevront des prix et que des attestations d'encouragement seront remises aux autres participants. L'organisation de ce type de concours vise à inciter les enfants à s'intéresser à l'art pictural et à renforcer leur amour pour leur pays, l'Algérie.

R.C

Festival International du Film de Shanghai : "Traffic" a reçu le Prix du Public

"Traffic", réalisé par Teodora Ana Mihai sur un scénario de Cristian Mungiu, a reçu le Prix du Public au Festival International du Film de Shanghai "Le Braquage du Siècle/Traffic" fait partie de la compétition des Journées du Film Roumain au Festival International du Film de Transylvanie, 24^e édition. Le Braquage du siècle a remporté quatre prix importants : le Balkan Film Award (prix du meilleur film de la compétition Balkan, au Festival international du film de Sofia), le Grand Prix au Festival international du film de Varsovie (2024), le Grand Prix et le Prix de la meilleure actrice dans un rôle principal, au Festival international du film de Tokyo (2024) décernés à l'actrice Anamaria Vartolomei. Le deuxième long métrage de la réalisatrice Teodora Ana Mihai, après ses débuts exceptionnels avec "La Civil" (primé Un Certain Regard à Cannes en 2021), s'inspire d'un cas réel. Le film se déroule aux Pays-Bas, où Ginel (Ionuț Niculae) et Natalia (Anamaria Vartolomei) sont venus travailler. Ils y retrouvent leurs compatriotes Iță (Rareș Andric) et Adrian (Robert Iovan), qui vivent des gains et des petits boulots de leurs petites amies. Lorsque Natalia est agressée dans une boîte de nuit, Iță convainc Ginel qu'ils ont le droit de se venger. Lassés d'être traités comme des citoyens de seconde zone, tous trois complètent un braquage. En moins de deux minutes, ils volent des tableaux d'une valeur de plus de 20 millions d'euros. Mais les choses se compliquent ensuite.

N.C

Russell Crowe rejoint la distribution du reboot de Highlander

Russell Crowe rejoint le casting du nouveau Highlander, qui sera dirigé par Chad Stahelski et emmené par Henry Cavill. Collider rapporte que Russell Crowe a été engagé pour un rôle majeur dans le reboot de Highlander, sans que son personnage soit encore dévoilé. Cette nouvelle production dirigée par Chad Stahelski, reconnu pour la saga John Wick, réinvente le film culte de 1986 avec Christopher Lambert dans le rôle de Connor MacLeod, qui sera interprété dans le reboot par Henry Cavill. Russell Crowe pourrait potentiellement succéder à Sean Connery, qui dans le premier Highlander interprétait Ramirez, mentor et guide du héros immortel. Ramirez est un immortel ancien qui transmet son savoir et son expérience au jeune Connor MacLeod, lui permettant de mieux comprendre sa condition et de se préparer aux affrontements avec d'autres immortels. Le reboot, actuellement en production chez Amazon MGM Studios après un passage chez Lionsgate, débutera son tournage à l'automne prochain. Malgré l'absence de détails sur l'intrigue, le projet devrait sortir entre 2027 et 2028. Highlander est une franchise qui raconte les aventures d'immortels qui se combattent à travers les époques. Le premier film, sorti en 1986, présente Connor MacLeod, un guerrier écossais du XVII^e siècle, joué par Christopher Lambert. Cinq suites ont suivi ce film, dont la dernière, Highlander : Le Gardien de l'immortalité (2007), met en vedette Adrian Paul, qui incarne Duncan MacLeod, le cousin de Connor et le héros de la série télévisée Highlander (1992-1998). Cette série a également donné naissance à un spin-off, L'Immortelle (1998-1999), qui se focalise sur le personnage d'Amanda, une immortelle croisée par Duncan dans la série originale. La franchise comporte aussi un film et deux séries animés.

N.C

TÉLÉ

VISION



TF1 Koh-Lanta

21h10



L'aventure touche à sa fin. Après quarante jours d'efforts et de privations, trois d'entre eux s'affrontent lors de l'ultime épreuve mythique des poteaux.

6ter Divergente 2 : l'insurrection

21h10



Alors que la ville de Chicago est en plein chaos, Jeanine fait peser le poids de la confusion sur les épaules des Divergents, qu'elle désigne comme des ennemis publics.

france.3 Un si grand soleil

21h00



L'enquête sur Iris prend un nouveau tournant après la découverte d'un cadavre. Florent avance sur deux fronts : piéger le suspect et resserrer les liens avec Cécile.

M 9-1-1

21h10



Alors qu'elle ne parvient pas à organiser les funérailles de Bobby, Athena enquête sur la mort d'un nourrisson survenue dans l'incendie d'une maison huit ans auparavant.

CANAL+ Sarah Bernhardt, la Divine

21h10



En 1916, Sarah Bernhardt, vient de se produire avec succès au théâtre aux côtés de son complice Lucien Guitry. Elle se rend peu de temps après à l'hôpital, où elle doit être amputée d'une jambe.

RMC STORY Transformers : l'âge de l'extinction

21h10



Trois ans après la bataille dévastatrice de Chicago, Cade Yeager, un inventeur fauché, se retrouve au cœur des événements lorsqu'il découvre un vieux camion Mack dans un cinéma désaffecté.

T8 Jusqu'ici tout va bien

20h50



Les affaires vont mal pour Fred Bartel, le dynamique patron d'une agence de communication parisienne. Il doit plus d'un million d'euros au fisc. Pour échapper à la pression de l'administration.

Gary Oldman en avait marre d'être catalogué comme "méchant" à Hollywood



Il fut un temps où Gary Oldman était l'homme de la situation pour incarner les vilains et antagonistes des films. Mais l'acteur oscarisé en a eu assez de toujours jouer le même rôle. Son statut a changé au milieu des années 2000 avec un carton mondial.

Certains acteurs sont piégés dans le même type de rôle dans leur carrière, et ce, quel que soit le personnage. On peut citer Ryan Reynolds, Dwayne Johnson et dans une autre mesure Christoph Waltz ou bien Gary Oldman. Il faut dire que dans les années 1990, l'acteur britannique était un habitué des vilains.

On peut citer le comte Vlad Dracula dans Dracula, Norman Stansfield dans Léon, Jean-Baptiste Emmanuel Zorg dans Le Cinquième Élément et enfin, le Dr Zachary Smith dans Perdue dans l'espace. Autant de rôles marquants qui ont fait de Gary Oldman l'acteur idéal dans le genre. Sauf que le principal intéressé a vu ce schéma se répéter et décidé de tout arrêter.

Dans un entretien, Gary Oldman a évoqué Perdue dans l'espace. Il explique avoir été bien conscient qu'il s'enfermait peu à peu dans un même type de rôle. À tel point qu'il était le choix numéro un des directeurs de casting.

"J'ai été catalogué pendant un temps. Je suis devenu une sorte de tête d'affiche du "méchant à louer". Du genre : "Oh, il nous faut un méchant, prenons Gary." Je ne sais pas comment c'est arrivé, mais c'est arrivé. Et c'était amusant pendant un moment, mais j'ai fini par y mettre un terme. C'était un peu lassant. Mais c'est amusant à jouer", reconnaît l'acteur.

Il faudra attendre 2005 et Batman Begins pour que Gary Oldman passe du vilain au héros. Il y interprète le commissaire Gordon dans la saga de Christopher Nolan. D'ailleurs, ce choix audacieux avait fait réagir David S. Goyer, le scénariste des deux premiers opus de la trilogie. Dans le podcast Happy Sad Confused, il confiait avoir été très surpris quand il avait appris que Gary Oldman avait décroché le rôle du fait de son passif avec les vilains.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORizontalement

- I. Cette année, Ravallac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

1. L'an I de la République française.
2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
3. Multiple palindromique* de 1111.
4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
5. Multiple de 67.
6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1152

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Partagent des histoires avec des Fameux.2 Poisson crocodile.3 Société savante.4 Vallée ou Prix Nobel britannique.- Bouche feu.5 Pas soumises à un frater, en principe.- Pair romain.6 Voisins du 06.7 Fin de liste.- Répliques.8 Gigueraït.9 Les Illibériens y crèchent.- Ressaut.10 Étirèrent du sucre ou glacèrent.

Verticalement

- 1 Pucés d'eau.2 Passa en revue.3 Au fond, la potch ne reflète pas beaucoup cet adjectif.4 S'établira dans l'endomètre.- Manifestation de respect.5 Anacréontique, pour les intimes.- Susan de Lévy.6 Nashi.7 Services secrets pakistanais.- Soeur des Brontë.8 Dans le 56.- Symboliquement, et si tout va bien, on pourrait le rapprocher de Cr.- Pièce de zanzi.9 Adverbe.- Tunique vasculaire.- Un dieu du ciel.10 Font sortir les griffes des chatons, dans la seconde partie.

Mots croisés grille N° 1152

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Horizontalement

- 1 Attraction hydrologique bretonne.2 Dormeur sur les côtes bretonnes, en particulier.- Mit du jaune.3 Vent, mais pas que sur la côte (trois mots).4 Dans le nom breton de la Bretagne.- A la tête du monde ?- Passent avant les autres.5 Visa du majeur.- Bord.6 Eclairasse.7 Poursuivies en justice.- Avant 2007.8 Dieu de la pluie.- Protection alimentaire.9 Forme elliptique.- Résultat de fraction.10 Terre bretonne.- Mesures.11 Note à l'envers.- Misse du vif.

Verticalement

- 1 Bretonne.2 Presqu'île.- Prénom ou se pêche au son.3 Borde toute la Bretagne.- Col alpin.4 Non établis.5 Comportements vides.6 Forme du ciel.- Fin de liste.7 Terme d'échecs.- Pointe sur mer.- Interjection.8 Serpentas.- Ville du Mali.9 Ascenseurs des capucins.- Philosophe qui dialogue avec Marie.10 Grande d'Égypte.- Rets de pêche.11 Poisson.- Poisson ou sert à pêcher le poisson.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

2 morts et plus de 270 blessés en 24 heures

Deux personnes sont décédées et plus de 270 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Les unités de la Protection civile ont effectué du 22 au 23 juin, 3807 interventions suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du territoire national, ayant engendré deux décès et 279 blessés, a précisé la même source.

SÛRETÉ D'ORAN

Lancement de la deuxième phase de la campagne nationale de don de sang

Le coup d'envoi de la deuxième phase de la 19e édition de la campagne nationale annuelle de don de sang, organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a été donné, hier au Centre régional des analyses médicales et d'imagerie de la Sûreté nationale "Mohamed Hamidou Boumediène" d'Oran. La cérémonie de lancement a été présidée par la Contrôleuse générale de police, Selma Madi, Directrice de la santé, de l'action sociale et des activités sportives à la DGSN, accompagnée de l'inspecteur régional de police de l'Ouest et Contrôleuse générale de police, Moussa Belabbas, et du

Contrôleur de police et Chef de la Sûreté de wilaya d'Oran, Abdelhakim Berghouti. Cette campagne, que la Direction générale de la sûreté nationale organise régulièrement au sein de ses effectifs, est menée en coordination avec l'Agence nationale du sang et la Fédération algérienne des donneurs de sang. Elle s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des donneurs de sang (14 juin), et reflète "la volonté de la DGSN de promouvoir les valeurs de solidarité humaine, de responsabilité et de coopération de proximité entre les différentes catégories sociales", a déclaré à la presse le Commissaire de police Sofiane Zouaki, Chef du bureau des expertises médicales à la DGSN. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour garantir la réussite de cette campagne, en conformité avec les normes sanitaires en vigueur et en collaboration avec les institutions concernées, a-t-il ajouté.

LA NATION

Mardi 24 Juin 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:41	12:45	16:34	20:19	21:39

Météo

Alger	30	Tizi Ouzou	28
Tiaret	29	Béjaïa	28
Constantine	32	Oran	29

IL A FÊTÉ DIMANCHE LE 60E ANNIVERSAIRE DE SA CRÉATION

El Moudjahid lance sa plateforme multimédia

Le quotidien "El Moudjahid" a célébré, dimanche au siège du journal à Alger, le 60e anniversaire de sa création, marquant la cérémonie par le lancement de sa plateforme numérique multimédia et la distinction de plusieurs anciens directeurs et employés. A cette occasion, M. Rafik Bensaci, premier directeur général du journal a procédé, aux côtés de l'actuel Pdg, M. Brahim Takheroubt, au lancement de cette plateforme visant à renforcer la présence du journal dans le paysage médiatique numérique

en Algérie. La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général par intérim du ministère de la Communication, M. Debih Redouane, ainsi que de plusieurs représentants des deux chambres du Parlement. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Takheroubt a affirmé que le 60e anniversaire de la création du journal représente une occasion pour raviver "une flamme, celle de la solidarité et de l'engagement". Concernant la plateforme, M. Takheroubt a indiqué qu'elle "ouvrira un nouveau chapitre dans la vie du journal à l'ère de la révolution numérique, où l'information est devenue une arme stratégique". En marge de la cérémonie de distinction, les participants ont visité une exposition de photos et d'affiches retraçant les principaux événements couverts par El Moudjahid tout au long de ses 60 années de présence sur la scène médiatique nationale.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les applications Microsoft présentées à l'ANPDP

Le représentant de la société Microsoft a présenté un exposé devant les cadres de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), portant sur les applications et services de cette entreprise dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), a indiqué, hier, un communiqué de l'Autorité. "Dans le cadre de l'examen de la mise en place des règles et des normes à respecter lors de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le traitement des données à caractère personnel, l'ANPDP a écouté, dans une première étape, le représentant de Microsoft qui a présenté, à sa

demande, un exposé devant les ingénieurs en informatique et les juristes de l'Autorité, sur les applications et services de Microsoft 365, qui intègre un assistant IA baptisé Copilot (Microsoft 365 Copilot)", a précisé le communiqué, ajoutant que "les applications et services de Microsoft 365 sont exploités à distance et les données collectées sont stockées sur Cloud Microsoft, hors du pays". La rencontre a également été l'occasion de débattre du "taux de conformité des technologies d'IA avec les dispositions de la loi relative à la protection des données à caractère personnel", a conclu le communiqué.

BATNA

Ouverture du 16ème festival scolaire national des clubs de recherche historique

La 16ème édition du festival scolaire national des clubs de recherche historique s'est ouverte dimanche à la maison de la culture Mohamed Laïd Al-Khalifa de Batna avec la participation de 14 wilayas. La cérémonie d'ouverture de la manifestation qui se poursuivra jusqu'au 25 juin courant a donné lieu à des chants patriotiques et des spectacles donnés par les écoliers de plusieurs établissements scolaires de Batna avec un défilé de costumes traditionnels représentatifs des wilayas participantes. "Le festival s'inscrit dans le cadre de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954 et vise à enraciner les valeurs nationales chez les générations montantes et les attacher à la glorieuse

histoire du pays", a indiqué à l'occasion, le directeur local de l'éducation, Othmane Hemana. Il a également assuré que tous les moyens ont été mis en place pour le succès du festival et permettre aux collégiens et lycéens des wilayas participantes de présenter leurs œuvres dont celles audiovisuelles sur les premières batailles de la révolution de libération nationale dans leurs wilayas respectives. Ces œuvres audiovisuelles seront présentées à la cinémathèque de la ville de Batna et évaluées par un jury de spécialistes, d'inspecteurs et d'enseignants d'histoire. Des témoignages vivants sur la Révolution libératrice faites par des moudjahidines accompagnant les délégations participantes seront également présentées, est-il noté.

ANPP

Obtention de la certification de conformité à la norme internationale "ISO 9001"

L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a obtenu la certification de conformité à la norme internationale "ISO 9001", à l'issue d'une évaluation rigoureuse et globale par l'Organisme algérien de certification et d'évaluation de la conformité, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Conformément aux directives du ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, et dans le cadre du renforcement de la performance institutionnelle selon les normes internationales, "l'ANPP a récemment obtenu la certification de conformité à la norme internationale (ISO 9001:2015)", a précisé le communiqué. L'ANPP s'est vue attribuer cette certi-

cation à l'issue d'une évaluation rigoureuse et globale menée par l'Organisme algérien de certification et d'évaluation de la conformité (Vera Conformité), a ajouté le communiqué. Cette réalisation a été obtenue, selon la même source, grâce au soutien des cadres de l'ANPP et à la conjugaison des efforts des différentes équipes de travail, en vue d'atteindre cet "accomplissement honorable", dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de réforme global visant à développer les compétences de l'ANPP, à ancrer une culture de l'excellence, et à améliorer la qualité des services de contrôle et de réglementation, dans le but de promouvoir la production locale de médicaments et de dispositifs médicaux.

ORGANISATION DE LA OMRA POUR LA NOUVELLE SAISON

Les premières autorisations délivrées



Les premières autorisations relatives à l'organisation de la Omra pour la saison 1447 de l'Hégire ont été délivrées, dimanche, au siège de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) à Alger, aux représentants des agences de tourisme et de voyages, dont les dossiers ont été étudiés sur la base d'un cahier des charges définissant les normes organisationnelles et les spécifications techniques adoptées, a indiqué un communiqué de l'ONPO. "Dans le cadre de la politique de l'ONPO, visant à réglementer l'activité de l'organisation de la Omra selon des critères définis, et

en application des instructions du Directeur général de l'ONPO, M. Abdeslam Azizoule, Directeur de l'administration et des moyens, a supervisé, dimanche, au siège de l'ONPO, la remise des premières autorisations relatives à l'organisation de l'activité de la Omra pour la saison 1447 de l'Hégire", a précisé la même source. Les représentants des agences touristiques et de voyages, ayant déposé leurs candidatures pour l'organisation de la Omra, "ont reçu les premières autorisations, après le parachèvement de l'étude des dossiers par une commission spécialisée, sur la base d'un cahier des

charges détaillant les normes organisationnelles et les spécifications techniques adoptées", selon le communiqué. Cette démarche marque le "lancement pratique de la nouvelle saison de la Omra, la direction de l'ONPO étant engagée à assurer un environnement organisationnel empreint de clarté, garantissant des services sûrs et organisés aux pèlerins", a souligné la même source. L'inscription et le retrait du cahier des charges "resteront ouverts jusqu'au 12 novembre 2025", selon le communiqué qui précise que "l'annonce des agences acceptées se fera progressivement".

SÉTIF

Tentative de contrebande de 7.200 unités de feux d'artifice déjouée

Les éléments de la brigade régionale de lutte contre la contrebande de marchandises et de drogues de la direction régionale des Douanes de Sétif ont déjoué une tentative de contrebande d'une marchandise prohibée constituée de 7.200 unités de produits pyrotechniques (à 8 coups chacune), a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué de cette direction. Il a précisé que ladite

quantité a été trouvée lors de la fouille, au niveau d'un barrage de contrôle sur le territoire de compétence de la brigade, d'un camion donnant lieu à la saisie de la marchandise et du moyen de transport utilisé pour la contrebande et à l'arrestation du contrevenant à l'encontre de qui un dossier a été constitué et a été différé devant les instances judiciaires compétentes. L'opération vient concrétiser le rôle

protecteur assumé par le corps des Douanes dans la lutte contre toutes les formes de fraude, de contrebande et de crimes transfrontaliers, selon le document qui a affirmé la haute mobilisation des éléments des Douanes algériennes pour lutter sans relâche contre toutes les formes de criminalité et d'atteinte à la santé publique, à l'ordre, à la quiétude et à la sécurité publique.